



## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2024**

Présents :

- Annonay Rhône Agglo : Simon Plenet et Denis Sauze  
Jeanne Magnan (ne prend pas part aux votes)
  - Commune de Brossainc : Christian Massola
  - Commune d'Annonay : Marianne Bourdin
  - Commune de Davezieux : Gilles Dufaut  
Jean- Pierre Debard (ne prend pas part aux votes)
  - Energie Partagée : Sylvain Gombert
  - Coopawatt : Arnaud Clappier
  - Aurance Energies : Frédérique Genevois  
Thierry Gilbert (ne prend pas part au vote)
- Actionnaires citoyens Aurance du territoire et autres bénévoles : Michel Boudra, Christophe Cizeron, Véronique Garin, Bernard Michaud, Claire Cacciaguidi, Marie Breuil

Non représentés : Communes de Roiffieux, Vinzieux, Roiffieux, Saint Désirat, CIAS ARA, CCAS Annonay, Ardoix, Saint Cyr, Villevocance, et Rochesud

### **RAPPORT D'ACTIVITE 2023**

L'année 2023 a vu la réalisation de deux « grosses » installations de la première grappe avec le dépôt bus à Davezieux (68 kWc), et l'ombrière du boulodrome de Roiffieux (100 kWc).

13 installations sont en service fin 2023.

Parallèlement, la réflexion sur l'autoconsommation s'est poursuivie, permettant d'entrer dans la réalité de la vente d'électricité le 1<sup>er</sup> décembre 2023, pour la Tofuterie de Rochebrune.

Côté communication, les inaugurations des 3 installations à Boulieu les Annonay (restaurant scolaire, boulodrome couvert et salle polyvalente), des Archives à Annonay, de l'ombrière du Boulodrome de Roiffieux, ont été des moments forts de communication sur le territoire.

Les sollicitations de mise à disposition de nouvelles toitures ont systématiquement fait l'objet d'une visite sur site avec les propriétaires.

### **RAPPORT DE GESTION 2023**

## **A- COMPTE DE RESULTAT ET BILAN**

Les états annuels 2023 ne sont pas encore significatifs des grands équilibres bilanciaux et de la rentabilité d'A Nos Watts dans son cycle d'exploitation régulier, les mouvements sont essentiellement encore consacrés à l'investissement. Ils sont joints à ce rapport.

Ils font apparaître les éléments suivants :

Pour le bilan : Au global, le passif équivaut à l'actif pour un montant de 2 309 223,22 €.

Concernant le compte de résultat, l'activité de la société n'a généré plus de produits que l'an dernier : 38 137,38€ (contre 2819,38€ l'an dernier) de vente d'électricité, plus d'installations étant raccordées.

L'exercice comptable se solde par un déficit de 11 696€ (contre 43 531,85 € l'an dernier), ce déficit qui se réduit est lié aux grosses dépenses d'investissement, alors que le produit de la vente d'électricité n'est pas encore optimal.

### Conventions réglementées

Les conventions réglementées de l'exercice 2022 ont évolué:

- Convention pour le développement assuré par Coopawatt arrivée à terme fin 2023. Aujourd'hui le développement est assuré par Coopawatt sous forme de prestation.

- Convention pour la gestion assurée par Aurance Energies arrivée à terme fin 2023. Aujourd'hui, une bénévole du territoire assure la gestion.

Il faut ajouter la Convention de Comptes Courants d'Associés, signée le 16 octobre 2020, et ses avenants, qui ont permis de financer le développement et la réalisation de la première grappe.

## **B- PRODUCTION**

La surveillance a été mise en place, deux bénévoles s'occupent activement du paramétrage et de la surveillance de la production sur Epices. Les premières facturations sont conformes aux prévisionnels.

## **LES ORIENTATIONS 2024/2025**

### **A- LA REALISATION DES CENTRALES DE LA PREMIERE GRAPPE**

En début d'année les installations de la Lombardière (première tranche de 26,5 kWc), de Bogy et les Ombrières de l'espace Montgolfier ont été lancées.

A ce jour, nous attendons la mise en service de l'installation de Bogy, et des ombrières de l'espace Montgolfier.

La réflexion se poursuit sur la faisabilité de l'installation de Saint Cyr, elle devrait aboutir avant la fin de l'année.

### **B- L'AUTOCONSOMMATION**

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2023, A Nos Watts vend de l'électricité aux autoconsommateurs. Dans une première étape de développement du dispositif, ce sont les propriétaires des toitures et espaces mis à disposition qui se voient proposer l'électricité produite, à un prix intéressant, mais surtout avec une stabilité du prix dans la durée.

A ce jour, un autoconsommateur privé et les bâtiments publics sont concernés. La demande de dérogation du périmètre concerné a été acceptée, l'élargissant à 10 km. Cette autorisation ainsi que la mise en service des ombrières de l'espace Montgolfier, prévue en juillet, vont permettre d'ouvrir l'autoconsommation à d'autres communes et d'autres bâtiments publics.

Dans une deuxième phase, lorsque d'autres installations seront réalisées, et donc plus d'électricité produite, les gros consommateurs (entreprises, commerces...) à proximité des périmètres pourront être concernés.

Dans une dernière phase, plus lointaine, nous pourrions peut-être envisager de répondre à la demande de tout consommateur du territoire.

## **C- LA COMMUNICATION**

- la réalisation d'une vidéo de présentation de 3mn a été actée, et le tournage est en cours. Cette vidéo sera sur le site, et pourra servir lors de nos actions pour mobiliser le grand public (réunions d'info...) ou les publics spécifiques (collectivités, entreprises, autres...).
- Des panneaux d'information vont être apposés dans les sites qui bénéficient de l'autoconsommation et qui reçoivent le grand public (Piscine, bibliothèque ...)
- Nous envisageons une action de communication grand public, type « ragots du PV », en lien avec l'ALEC 07 si possible, pour informer et mobiliser de nouveaux bénévoles et citoyens
- Les stands d'A Nos Watts (Biocoop, Marché bio de Vernosc, ...) sont reconduits

## **D- LA DEUXIEME GRAPPE**

A l'automne 2023, le comité de direction a acté le principe de la réalisation d'une seconde grappe de projets, se voulant plus importante que la première. Une première prévision, basée sur les sites mis à disposition, laisse envisager une grappe de 1,6 MWc, pour un budget de 2 Millions d'Euros. L'étude de ces sites mis à disposition essentiellement par les collectivités, a débuté. Il est possible que le périmètre prévisionnel soit élargi.

Concernant le financement, les membres fondateurs ont acté leur participation, et les communes ont été sollicitées pour faire connaître leur participation. A ce jour 10 communes ont pris des participations, ainsi que l'Agglo, le CCAS d'Annonay, le CIAS. Parallèlement quelques entreprises du territoire sont prêtes à soutenir le projet.

Enfin, une réflexion a été engagée avec Aurance Energies sur la façon dont les citoyens du territoire peuvent investir directement dans A Nos Watts. Des changements seront annoncés à l'automne, en même temps que la communication sur la seconde grappe.

## **E- LE RENFORCEMENT ET L'ORGANISATION DU GROUPE CITOYEN**

Quelques bénévoles nous ont rejoint en 2023, permettant d'assurer de façon pérenne la gestion de la société, et la surveillance des installations.

Toutefois, les tâches à accomplir sont nombreuses, et du renfort dans tous les domaines est indispensable. Il faut que chaque actionnaire porte cette préoccupation, et diffusant le message qu'A Nos Watts recrute !

## **F- LES ACTIONS DE SENSIBILISATION**

La volonté est qu'elles se poursuivent, dans les écoles ou autres collectifs (centres de loisirs, associations, qui en font la demande. Jeanne (Agglo) et Danielle (bénévole) notamment peuvent se charger de répondre aux sollicitations.  
Là encore un renfort de l'équipe sera bienvenu.

## VOTE DES RESOLUTIONS

### 1<sup>ère</sup> résolution

Après avoir entendu le rapport de gestion adopté par le comité de direction, les associés réunis en assemblée générale ordinaire approuvent le dit rapport et donnent quitus de sa gestion à Aurance Energies, président et aux membres du Comité de direction.

#### Vote

Collège	Pour	Contre	Abstention
Citoyens et acteurs du territoire	1	0	0
Collectivités	4	0	0
Partenaires	2	0	0
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 2<sup>ème</sup> résolution

Après avoir pris connaissance des comptes annuels arrêtés par le comité de direction qui constatent un résultat de - 11 696€, et un total de bilan de 2 309 223,23 €, les associés réunis en assemblée générale ordinaire approuvent les comptes annuels de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires après avoir constaté un résultat net négatif de 11 696€ euros et que le report à nouveau de 2022 s'élevait à 58 153€, décide l'affectation du solde négatif au compte report à nouveau, qui s'élève donc à - 69 849€

#### Vote

Collège	Pour	Contre	Abstention
Citoyens et acteurs du territoire	1	0	0
Collectivités	4	0	0
Partenaires	2	0	0
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3<sup>ème</sup> résolution

Les associés réunis en assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance de la présentation du comité de direction, constatent que deux conventions réglementées ont été appliquées sur l'exercice 2023 avec Coopawwat, pour le développement, et Aurance Energies pour la gestion, et une convention de comptes courants d'associés des 4 membres fondateurs, datant de 2020.

#### Vote

Collège	Pour	Contre	Abstention
Citoyens et acteurs du territoire	1	0	0
Collectivités	4	0	0
Partenaires	2	0	0

<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
--------------	----------	----------	----------

#### 4<sup>ème</sup> résolution

Les associés réunis en assemblée générale ordinaire, prennent acte du montant du capital social de la société, qui s'élève au 31 décembre 2023 à 23 700€.

#### Vote

<b>Collège</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>
Citoyens et acteurs du territoire	1	0	0
Collectivités	4	0	0
Partenaires	2	0	0
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

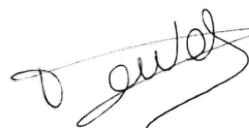
#### 5<sup>ème</sup> résolution

Les associés réunis en assemblée générale ordinaire confèrent par les présentes, tous les pouvoirs nécessaires, au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales qu'il appartiendra.

#### Vote

<b>Collège</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>
Citoyens et acteurs du territoire	1	0	0
Collectivités	4	0	0
Partenaires	2	0	0
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

*Arnaud Clappier Coopawatt*

**A NOS WATTS**  
 Château de la Lombardière  
 07430 DAVEZIEUX  
 RCS Aubenas 885 171 645  
 info@anoswatts.fr